

peuvent acheter l'AG culturel pour 100 francs. L'Abobo vise justement un public un peu plus âgé. C'est le même principe qu'un Magic Pass. Si vous allez skier une seule fois par année, ce ne sera pas intéressant. En revanche, ça devient rentable pour la personne qui se déplace régulièrement au musée ou au théâtre. Les premières ventes sont prometteuses et je suis convaincu que ce modèle va fonctionner. C'est un pari, on prend des risques, mais c'est important de le faire.

Vos services ont accouché d'un document définissant la vision du service à 2025. Cette feuille de route, jugée nébuleuse et lacunaire, a été critiquée par de nombreux acteurs culturels. Avez-vous apposé votre signature sur un travail bâclé?

Le service a voulu définir sa vision et ses priorités stratégiques pour la suite. C'est une démarche que je soutiens, d'autant plus que l'on sort d'une crise sanitaire qui a beaucoup impacté le secteur. Il faut proposer des sujets enthousiasmants, fédérateurs et rassembleurs.

Mais ce n'était visiblement pas le cas...

C'est toujours nuancé. A partir du moment où l'on fait une démarche participative, il faut accepter les critiques. Certaines sont d'ailleurs légitimes. Le service les a entendues et va profondément retravailler ce document.

En catastrophe, des séances de rattrapage ont eu lieu avec les délégués culturels des villes, les faitières culturelles du canton et les différentes institutions. La responsable du projet, elle, a démissionné. Le Service de la culture est-il en crise?

Les séances que vous mentionnez étaient, à ma connaissance, prévues par le service. Finalement, je ne dirais pas que le Service de la culture est en crise. Oui, ce projet a suscité des critiques et des débats animés, mais l'objectif est d'en tirer la meilleure version possible.

Comment expliquez-vous qu'en un peu plus d'une année la directrice du musée d'art, le directeur de la Médiathèque et le directeur des Musées cantonaux ont donné leur congé?

Je n'ai pas tous les détails puisque je n'étais pas encore en fonction au moment de certains départs. La plupart s'expliquent par des opportunités professionnelles. C'est logique d'accepter une offre pour diriger la Bibliothèque nationale suisse ou la direction d'un musée d'une taille supérieure.

Ce n'était pas le cas pour le directeur des musées cantonaux, Pascal Ruedin. Comment expliquez-vous son départ après dix ans? N'est-ce pas le symptôme de tensions à l'interne?

Pascal Ruedin a déjà communiqué sur les raisons de son départ (ndlr: «retrouver une activité indépendante»). Il ne m'appartient pas de parler à sa place.

C'est aussi l'homme qui portait le projet de Pôle muséal. Le concept est-il en train de piétiner? Non, il est plutôt en train



Mathias Reynard: «Si on nous demande de mettre en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers, il faut être cohérent et nous donner les moyens de le faire.»

d'avancer. Il est désormais dans les projets prioritaires du Conseil d'Etat.

La culture valaisanne manque-t-elle d'attractivité? Il semble difficile de recruter les bons profils.

Un salaire dans l'administration valaisanne n'est pas le même que dans l'administration vaudoise ou genevoise.

«A partir du moment où l'on fait une démarche participative, il faut accepter les critiques.»

Mais je ne pense pas que ce soit un problème quand on voit le haut niveau des cadres du Service de la culture.

En coulisses, des critiques fusent sur la cheffe du Service de la culture. Des tensions divisent-elles le service?

Après le Covid, c'est une période difficile. Il y a eu beaucoup de charge de travail supplémentaire. Je m'investis beaucoup pour le service et j'essaie d'être très présent auprès des équipes.

Vous ne pouvez donc pas ignorer que des tensions sont présentes au sein du service.

J'en ai été informé et j'ai demandé des mesures, notamment pour renforcer la cohésion d'équipe. En séance, les gens que je côtoie sont compétents et engagés.

Pourquoi avoir engagé un adjoint à la cheffe de service en la personne d'Alain Dubois?

Le Service de la culture avait déjà par le passé un adjoint, rien de nouveau donc, comme

dans la quasi-totalité des services.

Donc Alain Dubois, ce n'est pas la caution sympathie à la tête du service?

Alain Dubois n'est pas que sympathique, il est aussi compétent et il fait un excellent travail.

Pendant la pandémie, en tant que ministre de la santé, vous avez été la cible de menaces. Ce climat hostile s'est-il dissipé?

Complètement. Il s'est en grande partie dissipé après la votation sur la loi Covid. Mais oui, c'était extrêmement violent. Ce n'est pas normal de vivre sous protection policière parce que l'on donne des chiffres sur l'occupation des hôpitaux et le pourcentage de vaccinés. Des plaintes ont été déposées et des gens devraient être condamnés.

Le médecin cantonal démissionnaire a été critiqué pour son absence pendant la crise. Est-ce que vous avez fait pression pour qu'il s'en aille?

Non, au contraire. Quand je suis arrivé à la tête du département, le docteur Ambord m'a dit qu'il songeait à se retirer. Je lui ai demandé de rester et je le remercie de l'avoir fait. On avait besoin de stabilité en période de crise et on pourra faire une transition en douceur.

Avez-vous trouvé la personne qui lui succédera?

Le poste a été mis au concours et on a reçu des candidatures de très haut niveau. Il nous reste à choisir.

Avez-vous pu mesurer l'impact de la crise sanitaire sur le personnel soignant en Valais?

Oui, vu que je suis très présent sur le terrain, notamment dans nos hôpitaux. Je vois à quel point la crise a été difficile pour les soignants, alors qu'ils sont un pilier de notre société.

Mais je constate aussi une très forte solidarité. Que ce soit de la population envers le personnel soignant ou entre eux. Mais cela n'efface pas la fatigue.

L'initiative pour des soins infirmiers forts devait en partie améliorer cette situation. Au Grand Conseil, notamment, les élus demandent que les mesures soient appliquées plus rapidement. De quelle marge de manœuvre dispose le canton par rapport à cette initiative fédérale?

Si on nous demande de mettre en œuvre cette initiative, il faut être cohérent et nous donner les moyens de le faire. Pour l'instant, la balle est dans le camp de la Confédération, mais nous essayons d'anticiper certaines mesures. Il y a eu un pas avec l'augmentation de

pandémie (interdiction des visites en EMS, par exemple). Certains choix étaient contraires à la morale, selon vous?

Ce sont des choix difficiles. La priorité est de protéger les plus vulnérables et on l'a fait de la meilleure manière possible. Mais certaines décisions restent sensibles. Restreindre les visites des EMS était-il le bon choix? Si on avait pris des mesures pour aménager ces visites, ça aurait été peut-être plus approprié. Ce sera à la commission d'éthique de nous le dire.

En début d'année, le Parlement cantonal a légiféré sur le suicide assisté en institution. La loi sera soumise au peuple en fin d'année. Esther Waeber-Kalbermaten, qui vous a précédé, s'était passablement engagée en faveur du projet. Et vous?

Le Conseil d'Etat s'était positionné en faveur du projet en 2020. J'y suis moi aussi favorable. C'est désormais au peuple de trancher.

Autre vote qui occupera l'agenda 2022, celui de l'augmentation des allocations familiales. Le référendum du PLR a abouti et le peuple tranchera. Défendez-vous le projet du Grand Conseil (30 francs supplémentaires par enfant et 20 francs d'augmentation pour les allocations de formation)?

Oui, le Conseil d'Etat est favorable à une augmentation des allocations familiales. C'est indispensable. On était le canton modèle en la matière et nous voulons retrouver ce statut.

L'argument du PLR, que l'on retrouve aussi chez les Verts, n'est-il pas audible? En versant de l'argent à toutes les familles sans distinction, on risque une politique de l'arrosier. Certains préconisent d'injecter ces 22 millions directement dans les fonds pour la famille, destiné aux plus précaires.

Ces dispositifs sont complémentaires. On a d'ailleurs aug-

menté les aides en renforçant le fonds pour la famille. Ces mesures sont ciblées pour les personnes en situation précaire. Il y a aussi les subventions de primes maladie qui touchent les familles des classes moyennes et défavorisées. Les mesures d'allocations familiales, elles, sont plus générales.

Vous l'avez relevé vous-même au Parlement, le Service de la protection des travailleurs (SPT), faute de collaborateurs, ne respecte pas les normes fédérales. Il en va de même pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Et ce sont deux exemples parmi d'autres. Le canton peut-il encore fonctionner, sinon efficace-ment, en adéquation avec la loi? C'est un vrai défi. Nous avons sans arrêt des obligations supplémentaires qui nous viennent de lois fédérales ou cantonales. On essaie de les suivre, mais sans adaptation des EPT (Ndlr: équivalent plein temps) on est à la limite du système.

«Restreindre les visites des EMS était-il le bon choix? Si on avait pris des mesures pour aménager ces visites, ça aurait été peut-être plus approprié.»

Faut-il comprendre que si le SCAV ne respecte, selon vos propres chiffres, que 80 à 85% des normes de la Confédération, la sécurité des denrées alimentaires n'est pas forcément garantie?

Les normes fédérales n'exigent pas un contrôle à 100%. Mais il nous faut des forces supplémentaires pour réaliser le mandat.

Terminons par la guerre en Ukraine. Le canton dispose-t-il de places suffisantes en matière d'accueil des réfugiés ou la situation comment à se tendre?

Oui pour le moment. Plus de 2000 réfugiés ukrainiens sont arrivés en Valais. Nous avons également accueilli une soixantaine d'enfants d'un orphelinat. Nous faisons notre possible pour être à la hauteur de notre tradition humanitaire. Il y a encore beaucoup d'inconnues liées à la guerre, mais en termes d'accueil, nous avons une marge de plusieurs semaines, notamment grâce à la solidarité de la population.

Que répondez-vous aux voix qui s'élèvent pour dénoncer une inégalité de traitement entre les réfugiés Ukrainiens et les Syriens ou les Afghans?

En Valais, ce n'est absolument pas le cas. Si Berne choisit de donner un abonnement général et un statut S seulement aux Ukrainiens, on ne peut évidemment rien faire. Mais nous faisons en sorte d'avoir l'accueil le plus similaire possible entre les différents réfugiés. Si on prend des mesures, on les applique pour tout le monde.